

---

## **EDF et GDF : Non à leur privatisation**

### **Agissons pour leur retour dans un projet public refondé au service des citoyens**

---

**Jean-Marcel MOULIN**

Septembre 2005

Un an après le formidable mouvement social d'opposition à la transformation du statut public d'EDF et GDF en Sociétés Anonymes, première étape de leur privatisation, la mise en bourse de GDF par le gouvernement Chirac vient d'être réalisée et celle de EDF est engagée.

Comme beaucoup, nous n'avons cessé de manifester notre opposition complète à la privatisation de ces entreprises qui appartiennent aux citoyens, et nous la considérons comme totalement illégitime car décidée par un gouvernement et sa majorité, qui n'ont jamais été mandatés par le peuple français pour cela. L'analyse des résultats du dernier référendum montre à l'évidence que si les citoyens avaient été consultés par référendum sur ces privatisations d'EDF et GDF, la réponse majoritaire des françaises et des français aurait été NON !

Au stade actuel, trois conclusions s'imposent après analyse :

- les échecs cumulés, constatés ou à venir, n'arrêtent en rien la furie des privatiseurs
- les propositions alternatives existent et sont claires
- il faut créer un rapport de force et gagner au plus tard par une alternance hardie en 2007

#### **1. Les échecs cumulés, constatés ou à venir, n'arrêtent en rien la furie des privatiseurs**

##### **1.1 la libéralisation et les privatisations dans l'électricité et le gaz sont des échecs**

Plus personne aujourd'hui, politiques ou industriels, n'ose, en France avancer encore que la déréglementation et la concurrence dans les marchés du gaz et de l'électricité procurent les avantages promis à l'origine en matière de baisse des prix et d'amélioration de la qualité !

C'est désormais un fait acquis, cette politique, et les privatisations qui l'accompagnent, ont conduit à des échecs partout où elles ont été mises en œuvre, produisant des hausses de prix. Elles ont même entraîné de véritables catastrophes en matière de continuité d'alimentation, avec d'immenses black-out engendrés par les déséquilibres issus de la spéculation et de la manipulation des prix de l'électricité, ou de la recherche de profits à court terme, notamment en Californie, dans tout l'Est des Etats-Unis, en Italie, en Europe du Nord.

##### **a. les très fortes hausses de prix sur les marchés de gros spéculatifs conduisent à des hausses inacceptables pour la grande industrie et à des délocalisations**

En France, pour une fourniture type d'électricité en continu toute l'année (en base), les tarifs de référence étaient de l'ordre de 25 à 26 €/MWh il y a deux ans. Ils ont d'abord été ramenés à 30-31 €/MWh, niveau proche des coûts et on a vu alors Mr Gadonneix, peu après sa nomination à la présidence d'EDF, affirmer qu'ils devaient se caler sur le cours de la bourse de l'électricité française d'alors, à un niveau de 35 €/MWh. Magnifique hausse annoncée ! En écho, cette même bourse, belle invention magique multiplicatrice des profits, tirée par la rareté organisée, qui ne reflète qu'une part très petite des transactions réelles mais qui légitime toutes les hausses sans retour à des baisses (comme le fait depuis longtemps la bourse avec le baril de pétrole), lui a répondu par un cours de référence pour cette même fourniture de 43-45 €/MWh en cet été 2005!

En prime, la bourse française a atteint un niveau supérieur au cours allemand équivalent. Beau signal de vérité des prix grâce à la magique concurrence et aux « vertus du marché » qui ont affirmé ainsi, à l'inverse de toute réalité, que le nucléaire français amorti avait un prix supérieur au prix du charbon allemand !!! Cette escalade n'est d'ailleurs pas terminée car s'ajoutent, désormais, les anticipations, souvent spéculatives, engendrées par l'effet de la marchandisation des droits de polluer, avec la naissance du « marché » correspondant !

Tout ceci ne se limite pas à l'électricité : en matière de prix du gaz à l'industrie, les hausses ont été continues, sans commune mesure avec le seul effet de la répercussion des hausses des prix des approvisionnements, situation facilitée par l'absence de concurrence en Europe et par la domination du marché du gaz par un oligopole pétrogazier composé d'un nombre très restreint de très grands acteurs.

### **b. les solutions avancées pour les électro-intensifs sont soit des leurres soit une spoliation de la rente nucléaire française**

La montée continue des réactions critiques, publiques et parfois radicales, des industriels électro-intensifs (chimie, aluminium, papier, etc ...), devant cette situation, et les menaces précises de délocalisation (déjà entamées comme pour Péchiney-Alcan), ont conduit à l'intervention de nos politiques au pouvoir. Premier couplet de la sérénade gouvernementale avec Sarkozy-Devedjian : ne vous inquiétez pas, les électro-intensifs pourront bénéficier de prix bas en investissant dans le nouveau nucléaire EPR. Et de prendre tout le monde pour de doux ignorants en parlant de « modèle finlandais ». En effet, dans ce pays, l'industrie électrique est restée avec 70 ans de retard, dans un état similaire à la réalité française d'avant guerre, quand certains industriels s'approprièrent les ressources publiques des sites hydrauliques et thermiques, aux dépens des autres usagers condamnés en conséquence à des prix très élevés, ce qui a été sanctionné par la nationalisation.

C'est une constante. Face à chacun de leurs échecs, ces messieurs les privatiseurs font des effets d'annonce, et ils s'engagent dans des voies éculées, dont les échecs sont prouvés, et qui conduisent aux inégalités les plus flagrantes . Ainsi se révèle, par cette proposition Sarkozy-Devedjian, un projet ultra-libéral : faire cadeau à ces industriels des retombées de toute la recherche appliquée publique qui a conduit à l'EPR, (dont le coût de production annoncé serait de l'ordre de 30 €/MWh, au plus de 35), et en soustraire les bénéfices aux autres consommateurs d'électricité. Lesquels, eux, auraient à supporter les charges liées au parc de production ancien dont des centrales nucléaires vieillissantes et leurs charges de démantèlement !

Mais ce beau projet libéral a vite montré ses failles : l'EPR ne sera en service qu'en 2012 au plus tôt, alors que la question des hausses de prix et des délocalisations est posée aujourd'hui ; le risque industriel lié à son développement (c'est un prototype et il aura donc, c'est naturel, des maladies de jeunesse), devrait être porté par les investisseurs; les industriels européens non-français seront nombreux à être candidats à cette offre si elle est garantie, et Paris ne pourra pas la limiter aux industriels français face à Bruxelles. De plus, Bruxelles mène une politique qui conduit à faire de la France le « château d'eau nucléaire de l'Europe », fournisseur à bas prix des autres pays empêtrés dans leur production chère à base de charbon, gaz ou fuel, producteurs de CO<sub>2</sub>, comme si la rente nucléaire française devait être donnée en cadeau aux autres pays, alors qu'elle est le fruit conjugué d'un certain consensus raisonné dans notre pays et de sa rente géographique (faible densité, présence d'eau pour le refroidissement, sites propices). Imagine-t-on les britanniques et les hollandais faisant cadeau au reste de l'Europe de leurs ressources en gaz ?

Nos libéraux en sont donc venus au deuxième couplet de leur sérénade, interprété par le trio de Villepin-Breton-Loos : organiser les électro-intensifs en consortium à qui EDF vendrait des « droits de tirage ». Il s'agit, en fait, de morceaux de tranches de centrales nucléaires existantes à bas prix, formule déjà utilisée, offerte à Bruxelles par Roussely, ancien Président d'EDF, conduisant à privatiser une partie du parc nucléaire français existant au profit d'autres électriciens, gage donné à l'occasion de l'entrée d'EDF dans le capital de l'allemand EnBW. Ce nouveau projet de démantèlement partiel de la production nucléaire française, qui conduirait à soustraire au départ près de 20 TWh, présente l'avantage pour ces messieurs d'être applicable dès son adoption et de permettre l'organisation d'une « mascarade concurrentielle », grâce à des appels d'offres.

Mais cette mascarade ouvre la voie à un nouvel échec : il ne fait aucun doute que Bruxelles ne manquera pas d'approuver la première étape, principalement française, pour conquérir ainsi le droit, après coup et au nom de l'égalité dans la concurrence, d'imposer de nouvelles étapes. Ceci conduirait progressivement à l'appropriation de la rente nucléaire française par les industriels des autres pays. Et donc à des hausses de prix pour les autres consommateurs à qui ces ressources à bas prix auront été soustraites !

Au final, il est facile de voir que la seule constante de l'ensemble de ces politiques est celle de prix bas pour les gros consommateurs, en dessous des coûts, et cela au détriment des particuliers. C'est le même genre d'opération que celle conduite pour la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE) : elle est payée au prix fort par les usagers domestiques (4,5 €/MWh) alors que les biens des entreprises bénéficient d'exonérations.

### **c. l'échec de la libéralisation pour les professionnels et la petite industrie est patent**

Ces échecs successifs de nos libéraux en matière de prix ne se limitent pas aux industriels électro-intensifs. Depuis cette année, dans une France bonne élève libérale de Bruxelles (alors que plusieurs pays n'en sont pas encore là), la concurrence existe pour tous les clients non résidentiels, pour l'électricité et pour le gaz ! Et que constate-t-on ? Que, en dépit de tous les bons conseils officiels et injonctions variées, seule une infime proportion de clients industriels et professionnels se lance dans cette belle aventure ! Pratiquement, personne n'y croit : la différence de niveau de prix et les difficultés en cas d'échec pour un retour au tarif d'origine sont telles que peu de changements s'opèrent.

Et à quoi conduit cette situation ? Nos libéraux en arrivent à réclamer vivement que les opérateurs historiques, EDF et GDF, augmentent fortement leurs tarifs pour permettre aux « nouveaux entrants » de gagner des clients ! Spectacle hallucinant offert dans certains de nos médias, où l'on voit les tenants de la concurrence, qui nous garantissent qu'elle entraîne la baisse des prix, réclamer la hausse de ces mêmes prix ... pour que « la concurrence fonctionne » ! Et ne parlons pas du dédale de services et d'interlocuteurs dans lequel doivent désormais se perdre ces clients qui n'ont plus le droit de s'adresser directement à leur interlocuteur réseau habituel et qui doivent montrer patte blanche en matière de choix de leur fournisseur parmi les « concurrents », avec tous les délais, et les temps et les coûts engendrés, pour des clients qui ont bien d'autres choses à faire ! Quelle efficacité du « marché » pour le client final !

Ce nouvel échec n'empêche pas certains de continuer à annoncer (et à préparer dans EDF et GDF), la généralisation de la concurrence aux usagers domestiques en 2007 alors que cet horizon bruxellois n'est pas celui de l'application d'une quelconque décision en ce domaine, laquelle n'est pas encore prise, et n'est qu'un rendez-vous pour examen de la question. Personne n'ignore que cette étape n'est destinée qu'à une chose, permettre aux opérateurs de disposer de la liberté d'augmenter les tarifs aux clients domestiques alors que la concurrence ne peut fonctionner pour ces petits clients. C'est le constat qui est fait dans les pays comme l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Espagne, qui ont déjà franchi cette étape pour le seul profit de leurs opérateurs.

### **c. les hausses de tarifs pour dégager des bénéfices importants et verser des dividendes élevés sont la conséquence inéluctable de la mise en bourse de GDF et d'EDF**

Avec ces privatisations, que deviendront les tarifs domestiques ? Lorsque les dirigeants d'EDF et de GDF déclarent que le changement de statut de ces entreprises en Sociétés Anonymes et leur mise en bourse les fera entrer dans une ère nouvelle de grandes entreprises comme leurs homologues étrangères, ils font précisément référence au fait que ces homologues doivent dégager des ratios bénéfices/chiffre d'affaires au minimum de 10% afin qu'elles soient en situation de distribuer des dividendes suffisants à leurs actionnaires pour satisfaire aux exigences de profits des banques, assurances, fonds de pension et analystes boursiers ! Pour cela, qu'elle est la principale variable d'action permettant de garantir ce ratio ? Réponse : les augmentations de tarifs pour les clients captifs, les usagers domestiques, et la plupart des clients professionnels. C'est très simple : pour passer d'un bénéfice de quelques %, habituel pour une entreprise publique, à un bénéfice de 10% après impôts, référence des entreprises privées étrangères, il suffit de se voir accorder, toutes choses égales par ailleurs, une hausse des tarifs d'environ 10%, (le reste des prix suivants), et le tour est joué : vous voilà dans la cour des firmes aimées de la bourse pour leurs beaux dividendes !

L'affaire est gagnée pour GDF qui a obtenu une hausse de 4% au 1er juillet dernier après avoir obtenu 5% à l'automne 2004 et à qui 10% de plus ont été garantis d'ici début 2006 ! De quoi largement compenser l'effet de la hausse des prix des approvisionnements en gaz de GDF. En effet, ceux-ci ne sont qu'une partie, minoritaire, des coûts de GDF et ils ne suivent nullement et directement les prix du baril de pétrole en bourse : ils sont fondés sur des formules composites qui évitent au contraire ces fluctuations et ce n'est qu'à long terme que prix du gaz et prix du pétrole sont relativement liés. Mais pour le Président de GDF, Mr Cirelli, les arguments massues ne sont pas à rejeter. N'a-t-il pas déclaré sur France-Info : « *Ce que je demande, c'est de suivre l'évolution du prix du pétrole. J'avais un retard. Je demande que ce retard soit rattrapé* ». Et de se garder de donner le détail exact de tous les calculs des coûts de GDF et de leur évolution ! Mais une chose parle et parlera : le résultat de GDF en terme de bénéfices nets pour l'exercice 2005 sera excellent, et il permettra de satisfaire la bourse par le versement de dividendes élevés. La bourse sablera le champagne pour l'entrée de GDF au CAC40 ! Et les citoyens, les professionnels et les industriels n'auront qu'à payer leurs factures en augmentation constante !!!

Pour EDF, la question de l'augmentation de ses tarifs a été repoussée jusqu'à présent, en terme de date comme de niveau. Il est possible qu'elle ne soit pas tranchée avant sa mise en bourse, pour les mêmes raisons, politiquement insoutenables, car les tarifs domestiques sont « très socialement et politiquement sensibles ». La tactique gouvernementale pourrait consister à en faire circuler la promesse ferme (pour le lendemain de l'opération boursière) vis-à-vis du seul milieu des grands investisseurs, mais nous savons aussi que parfois, rien ne l'arrête pour prendre des mesures libérales. Dans le cas de EDF, les annonces qui vont être faites par le gouvernement et les dirigeants en matière de comptes relèveront du tour de passe-passe : pour séduire la bourse, il faut annoncer une belle situation financière et des bénéfices futurs élevés, mais pour justifier des hausses de tarifs, nécessaires pour les atteindre il faut montrer qu'elles sont rendues indispensables par des résultats insuffisants ! Evidemment, l'expérience récente nous a montré que ce genre de contorsions est un art que nos politiques en place savent pratiquer sans la moindre honte : cela leur est d'autant plus facile que rares sont les médias qui n'acceptent pas, sur ces sujets, d'être ramenés au rôle de caisse de résonance du pouvoir et qui pratiquent l'esprit critique des thèses officielles.

## 1.2 Du point de vue privé, l'étendue des risques non encore provisionnés dans ses comptes fait d'EDF une entreprise carrément non-privatisable à moins de transférer ces risques à la collectivité.

Le numéro de nos danseuses libérales, qui savent si bien être langoureuses et « droit dans les yeux la main sur le cœur », ne s'en tiendra pas à cette douloureuse question des augmentations de tarifs EDF. Pour séduire la bourse, il leur faudra convaincre les analystes que les risques encourus par EDF dans le futur en raison de l'importance de son parc nucléaire n'imposent pas la conclusion que **EDF est une entreprise carrément non-privatisable à moins de transférer ces risques à la collectivité!**

### De quels risques est-il question ?

-Tout d'abord **des dépenses futures pour faire face au démantèlement des centrales nucléaires en fin de vie.**

Certes, EDF fait chaque année des provisions destinées à couvrir ces dépenses futures. Mais comme ils ont raison les experts qui ont affirmé que personne ne peut dire si les dépenses prévues vu d'aujourd'hui ne seront pas deux, trois, cinq fois plus élevées ! Car les incertitudes techniques, technologiques, et celles qui résultent de l'acceptabilité sociétale et politique, sont dans une fourchette très large !

Cela d'autant plus qu'EDF n'a jamais fourni publiquement, et encore moins à une quelconque expertise indépendante, ses propres bases de calculs justifiant le bon calibrage de ses provisions en ce domaine. Le ministère des finances, sa tutelle, qui autorise et valide ces provisions, ne peut être tenu pour indépendant car il est le bras armé de sa privatisation ! Le doute est d'ailleurs d'autant plus fondé qu'il a été clairement exprimé par un rapport de la Cour des Comptes (janvier 2005) (cf annexe 1 ci-après)

Certes, on pourrait faire tout un travail de comparaison internationale sur ce sujet avec les firmes électriques cotées en bourse qui ont un parc nucléaire de production. Mais, justement, ce travail n'est pas fait et il n'a pas été fait par une expertise indépendante et contradictoire donnant lieu à des auditions publiques : il révélerait, de plus, ce que le cas de EDF a de spécifique par la part unique et très élevée du nucléaire (80 à 90% de sa production) et par l'ampleur de son parc de centrales, de loin le plus grand parc nucléaire du monde possédé par une firme cotée.

-ensuite, **les risques futurs concernent les dépenses liées au cycle du combustible nucléaire et en particulier aux déchets.** Ici, les dépenses futures sont tout aussi incertaines, d'autant plus que, à ce jour la plus grande partie de celles relatives à ces déchets sont publiques et que les solutions qui seront praticables et finalement adoptées ne sont pas encore connues, de même que la part des dépenses que EDF devra supporter.

-enfin, on ne fera que rappeler ici le fait que le nucléaire, comme toute technologie lourde récente qui passe par différentes filières, donc par des choix et des arbitrages, ne sera jamais à l'abri de **maladies génériques** qui peuvent rendre obsolète tout ou partie du parc existant ou de ses composants, obligeant brutalement à des investissements considérables, avec des situations transitoires très critiques et très coûteuses.

Dans une situation d'entreprise publique, l'ensemble de ces risques, très spécifiques d'un nucléaire très important, est parfaitement gérable : c'est une politique publique qui a décidé le choix du nucléaire dans cette proportion et qui l'a fait mettre en œuvre par EDF, c'est donc une politique publique qui assure la couverture des risques qui n'ont pas été provisionnés avec, le cas échéant répercussion sur les prix et lissage sur le long terme. En contrepartie, les citoyens, les entreprises, la collectivité toute entière, bénéficient aujourd'hui de la rente nucléaire engendrée par cette politique publique.

Mais en situation d'entreprise cotée en bourse, celle-ci doit provisionner ces risques, ces dépenses futures, dans ses comptes. C'est légal, et en masquer tout ou partie du montant est illégal. De toutes façons, la valeur des risques non provisionnés estimée par les analystes, viendra automatiquement en déduction de la valeur de cette entreprise et de ses actions.

Telle est la situation d'EDF mise en bourse, et les analystes financiers ne l'ignorent pas. Cette situation est d'ailleurs jugée d'autant plus critique que **EDF n'a pas bloqué dans un compte dédié et intangible la totalité de ses provisions de démantèlement nucléaire, ni des provisions au titre du cycle du combustible**, contrairement à ce que certaines firmes électriques étrangères ont fait, au moins en partie. Seule une petite partie a été versée par EDF dans un fonds dédié (« un embryon d'actifs dédiés par rapport à la masse à financer » selon le rapport de la Cour des Comptes), et l'entreprise a utilisé l'essentiel de ses provisions dans sa politique financière, notamment dans ses arbitrages dette/acquisitions extérieures. Elles ne sont donc pas immédiatement disponibles en trésorerie en cas de nécessité brutale, ce qui obligerait alors à emprunter des montants équivalents, énormes.

Face à cette situation, nous ne pouvons prédire la réaction des investisseurs boursiers, d'autant que les réponses publiques ou discrétionnaires de nos privatiseurs ne nous sont pas encore connues. La tentation de passer en force en donnant tous les gages nécessaires à la bourse sera-t-elle mise en œuvre ? Verrons-nous Chirac-Villepin signer une

lettre par laquelle l'Etat français s'engagerait à prendre à sa charge les risques futurs du parc nucléaire, pratiquant aussi ouvertement la privatisation des profits et la collectivisation des pertes ? Et pour des sommes aussi considérables ? Quelles autres turpitudes moins visibles seront-elles choisies ou inventées ? Il est peu vraisemblable que Bruxelles fasse obstacle réellement à ce genre d'action au motif qu'elles seraient des garanties de l'Etat qui sont prohibées, car la Commission et sa technocratie ont toujours donné feu vert à toutes les entorses à leurs principes affichés, dès lors qu'elles pouvaient favoriser des privatisations.

En réalité, seule des réactions politiques et sociales très vigoureuses en France comme celle de l'automne 1995 pourra faire obstacle à de pareilles forfaitures !

### **1.3 Privatiser EDF et GDF sans projet industriel conduit à un échec assuré**

Ce qui frappe, dans la situation commune d'EDF et de GDF, c'est que l'on vend en bourse deux des plus grandes et performantes entreprises de France, vitales pour le secteur industriel clé qu'est l'énergie, sans qu'elles aient un projet industriel leur fixant et leur garantissant leur avenir.

Force est de constater que cela fait bien des années que l'Etat, tutelle, devenu actionnaire majoritaire (encore actionnaire unique dans le cas d'EDF), n'a formulé aucun projet industriel pour ces entreprises. Il a laissé se substituer à son pouvoir de propriétaire une technocratie nouvelle nommée par lui, dirigeant sans partage ces firmes pourtant publiques, et dont le seul projet a été la course en avant dans les acquisitions impériales à l'étranger et la privatisation pour en faire « des entreprises comme les autres » !

#### **a. GDF est en panne de projet industriel et son existence autonome est menacée**

Pour GDF en juin dernier, sa mise en bourse a été effectuée sans la moindre clarification des choix pour son avenir.

Depuis des années, GDF a mené une politique d'acquisitions à l'étranger de type opportuniste, sans aucune cohérence autre que d'acheter ce qui se présente, ce qui a conduit à certains échecs obligeant à revendre à perte, comme en Argentine, mais aussi à restreindre les investissements de service public sur le territoire national aux dépens de la sécurité, en laissant subsister des réseaux en fonte cassante, avec au final bon nombre de morts qui auraient pu être évités.

L'affichage d'une volonté de conquérir une place importante par des acquisitions dans la production de gaz à l'étranger ne s'est traduit par aucune réalisation d'importance. Le projet industriel de GDF, celui du président Gadonneix, visant à se hisser parmi les grands du gaz dans le monde par des acquisitions directes, ne s'est finalement traduit que par des acquisitions mineures et dispersées. De fait, il s'est heurté à une réalité brutale : l'oligopole pétrogazier européen est déjà très largement constitué ; il est bien organisé et il contrôle le marché du gaz, ne laissant que peu de marges de manœuvre aux acteurs secondaires comme GDF qui se présentent seuls.

Certes, il existe toujours quelques positions qui peuvent bouger, mais pour aboutir, il faut avoir l'habileté nécessaire et s'en donner les moyens, en termes financiers et en termes d'alliances et de rapport de forces, pour gagner de nouvelles positions. A cet égard, depuis cinq ans, le contraste est frappant entre, d'une part, la réussite des allemands avec la fusion EON-Rhurgas (premier électricien et premier gazier du pays), et sa percée en termes de pénétration et d'alliance avec le russe Gazprom (premier producteur et premières réserves mondiales de gaz), et, d'autre part, la stagnation relative de GDF.

En France, il est habituel de faire crédit à Mr Gadonneix de n'avoir pas été aussi mégalomane que son collègue Roussely dans sa politique d'acquisitions à l'étranger et d'avoir évité de gros déboires. Soit, c'est vrai. Mais certains experts considèrent ce qui se passe à l'étranger sans se soumettre au seul prisme de l'idéologie libérale. Et ils constatent que le projet Gadonneix pour GDF a échoué relativement et qu'il a perdu du terrain face à ses homologues allemands. Ils font le constat que, à son arrivée à GDF, Mr Gadonneix a trouvé GDF dans une posture de Grand du gaz en Europe, jouant dans la cour des Grands par sa capacité à être partie prenante de la plupart des consortiums gaz, ces systèmes d'alliance entre gaziers européens qui combinent les très grands contrats d'approvisionnement avec les producteurs et les très grands projets de gazoducs de dimension continentale.

Aujourd'hui, en 2005, chacun peut constater que GDF, à la différence des gaziers allemands, n'est plus inséré dans les grands projets gaz de ce début de siècle, ceux qui concernent désormais la Russie du grand Nord et de la Sibérie, la Caspienne ou les nouveaux Etats d'Asie centrale. Alors que ce sont ces ressources qui sont décisives pour l'avenir énergétique européen à l'heure où la Hollande et la Mer du Nord sont entrées en phase de régression.

Dés lors, si l'on veut bien appeler un chat un chat, il faut bien constater que le projet Gadonneix a échoué, mais aussi que ni son successeur ni l'Etat n'en ont formulé d'autre depuis. **GDF est donc en panne de projet industriel.**

De fait, depuis quelques années, le seul objectif des dirigeants dominants de GDF a été la privatisation TSE, Tout-Sauf-EDF. Etant donné qu'il sautait aux yeux qu'il fallait répondre à ceux qui constataient que GDF, vu sa taille moyenne et sa rentabilité assurée grâce à son marché aval français, serait vite une proie évidente et facile pour des firmes plus grandes, cette fraction de l'élite dirigeante, qui ne rêvait que de se séparer d'EDF dans son projet de privatisation (en gagnant au passage, il est vrai, de généreuses stock-options), a d'abord caressé le projet de faire rentrer ELF dans son capital comme actionnaire de référence. Mauvais cheval, mauvais pari, car ELF allait disparaître rapidement (et ses dirigeants avec) dans Total, ce qui ne donnait pas envie aux dirigeants de GDF de substituer Total à ELF, car ils voulaient survivre et prospérer personnellement. Alors, divers schémas ont été caressés dans lesquels jouaient un rôle, variable selon les scénarios, Suez –Tractebel, l'espagnol Endesa, les italiens Enel ou Eni, les norvégiens et certains autres européens en appoint.

Tous ces scénarios qui conduisent à la perte de contrôle de GDF, au bénéfice de divers prédateurs, sont encore d'actualité et ils prendront corps dès lors que sera poursuivie la vente en bourse de GDF. Il est remarquable, à ce jour, qu'aucune donnée n'ait été publiée sur l'identité des actionnaires qui ont acheté la première tranche de GDF, alors que divers communiqués ont largement commenté la présence de quelques pourcents d'actionnaires salariés ! A quand la transparence sur ce sujet ? Seule la rumeur nous apprend que les fonds de pension anglo-saxons auraient acquis la majorité des actions mises en vente. Est-ce exact ? Si c'était vrai, l'actionnariat privé de GDF serait devenu comme celui de Total, en majorité anglo-saxon. Ce qui va imposer à GDF, tout de suite, une gestion et une stratégie privilégiant la recherche de niveau de profit d'au moins 15% l'an (comme Total), associé à la distribution de dividendes aussi élevés (et à des tarifs en conséquences)

Dans le même temps, cette présence additionnée à d'autres, qui peuvent être très faibles en pourcents mais lourdes par leur nature industrielle, peut vite se transformer, le moment venu, en pacte d'actionnaires faisant pendant à l'Etat pour imposer une solution d'alliance ou de dépendance industrielle et/ou financière au profit d'une ou plusieurs autres firmes françaises ou étrangères parmi les suivantes Total, Suez, les italiens Enel et ENI, les espagnols Endesa et Gas Natural, British Gas, l'allemand RWE, les norvégiens ... Evidemment, rien n'empêcherait EDF d'être aussi sur les rangs, car ce qui a été possible en Allemagne le serait bien évidemment en France. Dans ces scénarios, certains conduisent au démantèlement de GDF entre ses différentes activités clientèle, réseaux, grands réseaux, approvisionnements amont.

Ici on pourrait s'arrêter pour commenter le degré d'hypocrisie qui a été atteint par nos élites libérales, avec déclarations reprises à grand fracas par leurs tam-tams médiatiques, quand elles se sont émues de la menace de PepsiCo sur Danone, (qui compte un actionnariat déjà en partie anglo-saxon). S'opposer à la prise de contrôle étrangère d'un champion national, c'est bien. Mais, dans le même temps, privatiser un autre champion national en créant pour lui le même risque, c'est véritablement un double langage absolu ! (à moins que le yaourt soit devenu un produit plus stratégique que l'énergie gaz ?) .

## **b. Le projet industriel d'EDF n'est pas crédible,**

### **. ce projet a échoué en électricité en Europe et ne peut aboutir en gaz**

Il y a un an, dans la foulée de la perte du statut public de EDF, une commission alibi, la commission Roulet, avait repris et enjolivé les chiffres fournis par sa nouvelle équipe dirigeante pour démontrer que les besoins financiers de cette entreprise étaient énormes et que seul l'appel à la bourse permettrait de lui fournir les moyens financiers de son développement. En ligne avec le rapport Roulet, le nouveau président Gadonneix, publiait ensuite son « projet industriel », dont subsiste la magie de l'énormité des chiffres : EDF devait investir trois fois 18 milliards d'euros en trois ans ! Chiffres repris sans aucun esprit critique par la plupart des médias ! Aujourd'hui encore, les experts sérieux cherchent encore comment ont été construits de tels montants, mais les baudruches se sont dégonflées et le caractère d'alibi de ces chiffres, pour justifier la mise en bourse, est apparu au grand jour.

Car la réalité s'est imposée : le « projet industriel » de Mr Gadonneix n'était que la reprise du rêve mégalomane de son prédécesseur de conquête impériale à l'étranger, du moins dans sa version plus réaliste après recentrage sur l'Europe. Il tenait en peu de points : a) prendre le contrôle complet de la filiale allemande EnBW, b) prendre le contrôle complet de la filiale italienne Edison, c) acheter un gros gazier européen, et pour ce faire, d) se dégager de ses risques en Argentine et au Brésil. Pour cela on nous a aligné des chiffres énormes de besoins correspondants.

La pratique, six mois après, a tranché :

a) et b) EDF n'aura jamais le feu vert politique des gouvernements concernés, ni en Allemagne, ni en Italie, pour prendre le contrôle complet des entreprises dans lesquelles elle a acquis des participations ; elle a la possibilité d'en

prendre le contrôle industriel pour les rendre performantes et financièrement productives, mais elle ne pourra pas en prendre la direction managériale et financière complète, qu'elle devra partager avec des acteurs des pays concernés.

c) il n'existe aucune firme gazière à vendre en Europe qui permettrait à EDF d'acquérir une forte position dans cette énergie. Car, c'est une réalité, l'oligopole énergétique en Europe est déjà constitué, les grandes firmes qui en font partie sont déjà définies. Rien donc n'est à portée sur cet axe du « projet industriel » de Mr Gadonneix visant à faire d'EDF une firme cumulant électricité et gaz. A part acquérir GDF, à propos duquel Mr Gadonneix n'a cessé et continue d'organiser le divorce d'avec EDF, et s'est égosillé à démontrer que sa fusion avec EDF était impossible et nuisible ! Sans d'ailleurs être convaincant.

d) à condition de le vouloir et d'y mettre le prix pour solder les pertes, il est possible de réduire voire d'en finir avec les risques argentins et brésiliens. La perspective s'ouvre ainsi en Argentine avec la cession du contrôle à un acteur local mieux placé politiquement, mais seul le retrait complet éliminerait les risques. Quant au Brésil, la solution reste à trouver

Au final, les besoins financiers se sont donc considérablement réduits. A titre d'exemple, parmi ceux qui avaient annoncés, et ensuite repris partout, le montant de 12-15 milliards pour faire face aux engagements et ambitions en Italie, en sont devenus ridicules : la note sera en ce domaine de quelques milliards d'euros, chiffre qui avait d'ailleurs été mis en avant il y a un an par la presse italienne spécialisée et sérieuse. Evidemment cela se solde aussi par des pertes par rapport à la valeur actuelle d'Edison, mais, bien conduite, et sans erreurs ni mégalomanie, cette entreprise dispose d'un potentiel qui devrait les compenser à terme. En Allemagne, l'essentiel du coût de la montée en puissance dans l'actionnariat de EnBW jusqu'au niveau de 50% (maximum admis par les acteurs du Land) est déjà payé. Il n'y a pas, sauf des brouilleries alibis, de gazier à acheter, donc pas de besoins financiers associés.

Pour une entreprise comme EDF qui peut dégager un cash flow net annuel de 7 à 9 milliards d'euros, ces besoins du « projet industriel » de Mr Gadonneix, qui s'est fortement rétréci en moins d'un an, sont largement couverts sans qu'il soit besoin de mettre EDF en bourse. Telle est la réalité !

A ce stade, donc, il saute aux yeux que cet argument des besoins énormes d'EDF pour son développement obligeant à sa mise en bourse est un alibi et que cette mise en bourse est conduite pour d'autres raisons que nous examinerons plus loin.

A ce stade également, il saute aux yeux que le « projet industriel » de Mr Gadonneix n'a plus aucune réalité : il s'est ramené à la remise en ordre des actifs existants d'EDF à l'étranger, dans des solutions qui ont été imposées par les autorités des pays concernés. Cela a été fait dans d'assez bonnes conditions et en peu de temps, au rythme rendu nécessaire par le calendrier de mise en bourse. A noter tout de même, dans ce « beau » tableau que le partenaire d'EDF en Italie, Mr Zaleski, (qui avait été appelé par Roussely pour l'aider dans son raid pour la prise de contrôle ratée d'Edison) a empoché 1 milliard d'euros de plus de valeur dans cette opération, note payée par EDF. Et pendant ce temps, on s'engage sur la voie du démantèlement d'EDF avec la filialisation de sa Direction Transport haute tension RTE ; et on nous prépare celle de la Distribution EGS à échéance de 12-18 mois ...

Si certains veulent saluer Mr Gadonneix, ce n'est pas pour la réussite de son « projet industriel », lequel s'est réduit comme une peau de chagrin, ce n'est pas pour son habileté dans la question italienne car tous les experts savaient que les décisions de ce pays de limiter les droits de vote d'EDF dans Edison étaient illégales et ne tiendraient jamais devant un tribunal, c'est assurément pour avoir réalisé et à un rythme soutenu beaucoup des étapes incontournables et nécessaires pour mettre EDF en bourse. Mais cet objectif unique masque de graves erreurs de son projet.

### **. ce projet fait l'impasse sur les métiers de base d'EDF en France que sont les réseaux de distribution et la production**

Peu de gens à l'extérieur d'EDF, ont relevé, lors de son annonce, le grand vide du projet de Mr Gadonneix sur les deux points majeurs du métier d'EDF que sont les réseaux de distribution et la production.

Pour les réseaux, rien n'a été fixé pour en finir avec la politique de réduction drastique des investissements qui a été suivie par Roussely, afin de dégager le maximum de ressources pour ses acquisitions à l'étranger. Hors « effet grande tempête 1999 », sous Roussely, **les investissements en réseau de distribution ont été réduits de façon drastique**. Ils sont passés à 1,6 milliards d'euros alors qu'ils avaient atteint 2,9 milliards dans le passé, montant nécessaire pour franchir une étape importante dans le niveau de qualité de la fourniture et la réduction des coupures. Ceci alors qu'il faudrait revenir à près de 2,5 milliards pour progresser à nouveau dans la qualité. Mr Gadonneix n'a même pas relevé, dans son « projet » que **le temps de coupure moyen en France, hors tempêtes, a cessé de s'améliorer de 1998 à 2002 et qu'il s'est dégradé en 2003 et 2004 dans les deux dernières années Roussely**.

Pourtant, les collectivités locales concédantes se sont manifestées sur ce sujet et elles ont clairement indiqué que la situation se dégradait en France à cet égard. Fort justement, elles ont rappelé qu'il fallait cesser de mettre l'augmentation des coupures sur le compte des « aléas climatiques », tempêtes régulières et habituelles, alors qu'elles

relient de l'insuffisance de la qualité des réseaux et des investissements associés, tant pour rendre ces réseaux suffisamment robustes que pour conduire une politique intensive de mise de ces réseaux en souterrain.

**Pour la production, le « projet » de Mr Gadonneix n'apporte rien d'autre qu'une énorme dépendance vis-à-vis des décisions et des silences de l'Etat.** Silence radio dans le « projet »! Peut-on parler de projet industriel pour une firme lorsqu'elle fait l'impasse sur son métier de base le plus vital ?

Il faut dire que la situation est assez cocasse : ce n'est que récemment que les services de l'Etat commencent à ouvrir le dossier de la PPIP (programmation pluriannuelle des investissements de production), décidée par la loi électrique Bataille de 2000 ! Nous n'en parlerons pas ici en détail et le débat sur le premier rapport devra avoir lieu impérativement. Mais ce qui frappe à ce stade, c'est que les hypothèses accumulées par ce rapport vont toutes dans le même sens, celui de minimiser les besoins d'investissements en centrales électriques nouvelles, gaz comme nucléaires, alors que la réalité de ces dernières années a démontré le caractère risqué de certaines de ces hypothèses.

Nous ne prendrons ici qu'un exemple : continuer à supposer que la France peut compter, en période de grand froid sur le secours des importations venant des pays limitrophes et cesser de faire face à ses engagements d'exportations prévus par contrats est une dramatique irresponsabilité alors que toutes les années récentes ont montré que les grandes vagues de froid frappaient régulièrement tous nos voisins en Europe en même temps que nous!

A cette situation s'ajoutent les silences politiques qui obscurcissent l'avenir du dossier EPR . Cette centrale est la tête d'une filière nouvelle. Sa mise en service est prévue pour 2012, date qui a des chances être repoussée vue l'expérience en matière de filières nouvelles, avec en plus des aléas importants et normaux sur la disponibilité de sa puissance. La chose est déjà suffisamment compliquée comme cela et appelle de la part d'EDF des mesures d'anticipation en matière de production. En effet, l'année 2012 est à moins de 7ans d'ici : vus les délais habituels pour faire aboutir des projets lourds de production, les autres décisions en matière de production sont à prendre sous peu, pendant les trois ans qui viennent, durée d'un vrai projet industriel (2005-2008). Mais, à part quelques petites mesures comme le retour de vieilles centrales en exploitation et le lancement de deux turbines de pointe pour 500 MW, aucun plan sérieux d'investissements de production ne figure dans le « projet » de Mr Gadonneix alors que la question des cycles combinés gaz et celle d'un volume suffisant de turbines à gaz de pointe doit être posée de façon évidente. Et c'est l'espagnol Endesa qui vient d'annoncer qu'il va investir en France, de 2005 à 2009, 3,5 Milliards € dans 10 unités totalisant près de 5000 MW !

Du reste, nos politiques en place en rajoutent en créant la confusion complète. Déjà l'entrée de ENEL dans l'EPR a été annoncée, contrepartie exorbitante accordée dans le dossier Edison. Puis c'est au tour de Suez d'avoir demandé à entrer sans avoir été démenti. Ensuite on a annoncé la candidature de l'allemand RWE, puis d'Endesa. Puis, les politiques ont rajouté à la confusion en ouvrant la possibilité d'acheter des morceaux d'EPR à un consortium d'industriels électro-intensifs qui ne pourront pas rester uniquement français ... Alors que restera-t-il de la peau de l'ours EPR pour EDF et les français, citoyens et industriels, qui auront accepté sa construction et les risques associés à son existence? Et qui donc est désormais responsable en France de l'équilibre production-consommation d'électricité ? Et qui sera responsable en cas de black-out si survient une vague de froid ? Un ministre apparaissant en anorak de ski à la télévision depuis Courchevel ? Un Président de la République en visite à la Réunion ? Les technocrates libéraux des ministères des Finances ou ceux de l'Industrie ? Ou bien alors, le vrai responsable, l'opérateur historique resté dominant, EDF ? Et son président ne fait aucune place sérieuse à des projets de production en France dans son « projet industriel » !

A l'heure où tous les grands groupes dans le monde commencent par se recentrer sur leurs métiers de base en leur consacrant la priorité de leurs ressources financières et humaines, on est frappé qu'il se soit trouvé si peu de commentateurs des présentations de Mr Gadonneix pour relever ces deux grands trous noirs de son « projet industriel » sur les deux métiers de base d'EDF, les réseaux et la production. Car si on ajoute à ce constat celui que nous avons fait avant sur la stratégie d'acquisitions présentée comme principale, alors, une conclusion s'impose : EDF n'a pas de projet industriel crédible alors qu'on va la mettre en bourse.

Quant aux risques que l'entrée d'actionnaires divers fera courir à l'autonomie stratégique d'EDF et aux intérêts vitaux du pays, nous ne les développerons pas ici et nous verrons bien qui va se présenter dans cette situation où subsistent encore des risques majeurs relatifs aux provisions et où EDF dépend toujours des décisions des responsables politiques (en matière de tarifs, production, place des concurrents etc ), lesquels peuvent changer, ce qui, pour les investisseurs, constitue un risque important de la régulation à la française.

#### **1.4 Ces échecs patents n'arrêtent en rien la furie des privatiseurs**



Ces dernières années nous avons fait partie de ceux qui pensaient que la réalité des échecs de la libéralisation et des privatisations de l'électricité s'imposerait à l'évidence. Notre diagnostic et notre pronostic étaient justes. Nous pensions également, encore en ce début d'année, que le seul argument mis en avant pour justifier la mise en bourse d'EDF et GDF, à savoir collecter des fonds nécessaires pour assurer leur développement, finirait par apparaître pour ce qu'il est : un argument non fondé qui avait pu toucher certains mais qui se révélerait pour ce qu'il est, un alibi destiné à tromper les gens de bonne foi. Notre diagnostic était juste, au point que plus personne n'a mis en avant cet argument-alibi lors de la mise en bourse de GDF, et qu'aujourd'hui ceux qui s'en servent pour EDF paraissent visiblement le faire sans conviction et avec la certitude qu'il date et n'est plus fondé

De la même façon, nous avons pensé que finirait par s'imposer très majoritairement en France l'opinion selon laquelle privatiser EDF et GDF revenait à réaliser une spoliation des citoyens et de la collectivité à qui elles appartiennent. C'est le cas aujourd'hui : une large majorité des citoyens pense que « **vendre en bourse EDF et GDF c'est vendre aux français ce qui leur appartient** ». **Ainsi, c'est non seulement les spolier de ces deux entreprises qui leur appartiennent mais, en plus, c'est leur faire payer par des augmentations de tarifs la note des profits nécessaires pour la bourse.**

Mais nous nous sommes réellement trompés sur le point essentiel : les politiques en place, Chirac en tête, n'agissent pas en fonction de la réalité qui s'impose, de la validité des arguments ou de l'opinion des citoyens !

Même le retournement tactique qui aurait pu se produire n'a pas eu lieu, alors que certains d'entre nous ont pu l'espérer de la part d'un président qui a affirmé à plusieurs reprises vouloir se démarquer du libéralisme destructeur du modèle social français. Et l'on a vu le pouvoir poursuivre de façon intangible la mise en œuvre de son calendrier de privatisation d'EDF et de GDF, sans jamais tenir le moindre compte des oppositions qui se sont manifestées, parfois très fortement, y compris dans la rue et par les grèves avec coupures.

Telle est la réalité que nous pouvons observer, même s'il peut être justifié de considérer que tout n'a pas été fait pour faire reculer ce pouvoir et lui faire abandonner ces privatisations.

Dés lors, il serait possible de discuter sur les vraies raisons qui conduisent Chirac, ses gouvernements successifs et sa majorité, à poursuivre ce projet quoi qu'il arrive. Comment démêler la part de l'entêtement idéologique de certains (mais Chirac est-il un idéologue ?) de la part des raisons fondées sur les cadeaux accordés aux amis banquiers et assureurs, ou d'autres raisons ? Pour certains d'entre nous, il reste maintenant un doute majeur : il y a d'un côté tant d'argument négatifs qui pèsent lourds (y compris le fait pour des politiques que les comptes seront réglés contre eux dans les urnes) et, de l'autre, en face, si peu de gains à attendre, que cela reste encore incompréhensible du point de vue de la rationalité, « de la raison raisonnante ».

Même les besoins des finances publiques ne justifient pas la mise en bourse d'entreprises comme EDF et GDF. D'abord, parce qu'on ne couvre pas des besoins récurrents de financement des dépenses publiques par des décisions « à un coup », « one shot ». Ensuite parce que le pactole touché par l'Etat au travers de la TIPP depuis la flambée du prix du baril de pétrole, permettrait naturellement de différer ou stopper les privatisations si elle étaient provoquées par des besoins financiers de l'Etat.

Certains de nos lecteurs nous ont fait savoir, par une chaîne de personnes interposées, qu'ils regrettaient notre silence depuis notre dernier texte de novembre 2003. Peut-être que la raison en est à trouver dans le fait que nous avons progressivement perçu que la bataille de l'argumentation, des données fondées et solides, des propositions alternatives claires de nature à emporter l'adhésion que nous avons essayé de formuler, avait ses limites. Dés lors, ce qui comptait, c'était la construction d'un rapport de forces social et politique suffisant pour mettre dehors les privatiseurs illégitimes, par un moyen ou un autre, car aucun argument raisonnable et fondé, tant qu'ils étaient en place, ne les ferait abandonner ce projet.

## **2. Les propositions alternatives existent et sont claires**

Dans notre dernier texte, nous avons formulé ces propositions et nous les avons regroupées selon trois axes :

**Axe N°1: une refondation citoyenne: un nouvel ancrage et une politique au service des usagers-citoyens**

**Axe N°2: un projet industriel ayant pour but la diversification et la sécurité énergétiques et, pour moyen, la fusion EDF-GDF**

**Axe N°3: une refondation du pacte social**

On trouvera en annexe le contenu détaillé de ces propositions tel que formulé en novembre 2003. Cet ensemble reste complètement d'actualité. Il convient seulement, vu ce qui s'est passé depuis, d'ajouter que l'accent doit être mis de façon urgente sur l'augmentation rapide des investissements en réseaux de distribution, tant en gaz (en finir immédiatement avec la fonte cassante) qu'en électricité (mener une nouvelle étape de réduction importante de la durée moyenne des coupures) ainsi que sur un plan sérieux d'engagements de moyens de production dans les cinq ans qui viennent. Dans le domaine des prix, il est nécessaire de rappeler clairement que les prix du gaz et de l'électricité pratiqués en France devront être totalement fondés sur les coûts, incluant une rémunération raisonnable des capitaux engagés, et non sur la référence aux prix boursiers. Ceci aura un effet immédiat à la baisse sur les tarifs et les prix aux industriels et professionnels, et cela assurera la pérennité de l'avantage comparatif de la France pour son industrie électro-intensive.

La transformation réalisée en 2004 des Etablissements Publics Industriels et Commerciaux (EPIC) EDF et GDF en Sociétés Anonymes et leur vente en bourse seraient-elles devenues irréversibles? Sûrement pas ! Ce qu'une loi a fait, une autre loi peut le défaire. Aujourd'hui, leur retour au statut public, est un objectif partagé par toutes les composantes de l'alternance possible.

Il faut cependant préciser quelques points.

La mise en bourse d'EDF et GDF avait été ouverte comme une possibilité dans la loi de 2004, non comme une obligation légale. Elle a d'ailleurs été promulguée par décret. Un simple décret peut donc décider leur retour à 100% publiques. Le rachat par l'Etat des actions déjà vendues ne pose pas de problèmes particuliers. Il est monnaie courante aujourd'hui que des grands groupes rachètent leurs actions, Total, par exemple, y a consacré des sommes importantes financées par ses bénéficiaires. Le prix de rachat est facile à calculer : prix d'achat plus taux d'intérêt standard des obligations. Les montants sont raisonnables au regard des ressources car la part vendue a été limitée dans la première étape : l'Etat restituera les sommes qu'il aura encaissées lors de la mise en bourse, le reste est un simple arbitrage dans l'utilisation du cash flow (qui est très suffisant), à ajuster. Si nécessaire, la charge peut être étalée ou strictement neutralisée en convertissant les actions en obligations avec rémunération raisonnable garantie proposée aux français. Ce serait un succès assuré au moment où la rémunération des livrets A vient d'être réduite à 2% et où la bourse est plus que jamais un placement non garanti et très risqué pour l'épargne.

Cela fait, certains pourraient être tentés d'en rester là. Mais si l'on veut garantir un minimum le retour d'EDF et GDF au statut public, il faut en finir avec cette loi 2004 qui permet de les mettre en bourse par décret, voter une loi qui les transforme en EPIC et qui consacre leur fusion avec la création de Electricité et Gaz de France, avec définition de leurs missions refondées en matière énergétique, industrielle et sociale (cf les trois axes). Ensuite, la mise en œuvre rapide et hardie de ces dispositions devra créer les irréversibilités les plus fortes pour rendre le plus difficile possible le retour de balancier, en cas de retour de la Droite au pouvoir cinq ans après. A cet égard, l'application de la loi de démocratisation de la nouvelle EGF avec élection des représentants des usagers marquerait un changement radical difficile à remettre en cause ensuite (cf les élections dans l'Education Nationale). Il en va de même pour le lancement des projets industriels électricité-gaz (centrales et grands réseaux gaz) avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de coopération partant de l'axe franco-allemand et ses développements nouveaux en direction des pays producteurs partenaires de l'Europe (Russie, Algérie, Caspienne, ...)

Le schéma d'organisation proposé, qui distinguera clairement les activités en concurrence et les activités régulées, conformément au droit européen en vigueur, ne pourra être attaqué par Bruxelles. Sur le plan juridique d'ailleurs, les études sérieuses montrent que cette organisation relève du droit de la concurrence français pour l'essentiel et que ses effets sur la concurrence ailleurs en Europe sont très limités (des dispositions précises ont été formulées pour éliminer ces effets et cela sans perdre les avantages essentiels du projet). D'autre part, il existe, notamment du fait de la séparation des comptes selon les activités régulées et en concurrence, des moyens très solides et suffisants pour que le nouvel ensemble ne tombe pas sous le coup du droit de la concurrence au titre de la garantie de l'Etat.

Quant aux divers chantages et menaces de libéraux bruxellois ou d'autres pays européens que la création de la nouvelle EGF ne manquera pas de provoquer, ils devront être traités pour ce qu'ils sont, politiquement et devant les tribunaux, ce qui a ainsi permis de dégonfler les mêmes chantages et menaces qui avaient été proférés contre EDF dans l'affaire Edison. A cet égard, dans la situation de crise énergétique qui s'installe en Europe avec les niveaux actuels tellement élevés des prix du pétrole et la dépendance du continent qui se renforce, une réponse politique majeure en matière énergétique s'imposera : elle sera construite sur des coopérations entre grands pays s'appuyant sur leurs grands acteurs électricité et gaz, ce qui confèrera une nouvelle légitimité à ceux-ci. Face à la crise énergétique, bien des alliances pourront être nouées en Europe devant l'incapacité du tout-concurrence des libéraux bruxellois à fournir la moindre réponse ; dès lors les solutions apportées par les coopérations apparaîtront vite, politiquement et économiquement, comme les seules adaptées.

### 3. Créer un rapport de force et gagner, au plus tard par une alternance hardie en 2007

Dans quelles conditions ces propositions peuvent-elles être engagées ? Quelles sont les conditions à réunir pour cela ?

Nous le savons, même l'engagement d'un mouvement de l'ampleur de celui de mai-juin 2004 ne fera pas reculer le pouvoir en place pour la mise en bourse d'EDF annoncée pour cet automne.

Nous ne voulons pas ici revenir en détail sur la façon dont ce mouvement a été conduit. Mais l'on sait l'étendue de l'insatisfaction et de la déception des personnels à ce sujet. Nombreux sont ceux qui pensent que, pour gagner contre la furie des privatiseurs, il est nécessaire notamment:

- de ne jamais accepter la moindre discussion parallèle autre que le retrait complet du projet devant l'Assemblée (et surtout de ne pas rentrer dans les manœuvres des contacts « personnels » avec un ministre dont l'habitude est de faire des promesses qui ne sont pas tenues) ;
- de renforcer l'unité des personnels en la fondant sur des assemblées générales quotidiennes à qui aura été proposé que l'action soit engagée jusqu'au bout, de façon résolue et avec tous les moyens nécessaires ;
- de construire au plan local, régional et national, une large alliance avec tous les citoyens et toutes leurs organisations politiques, syndicales et associatives ;
- de mettre dans la bataille dès le départ toutes les forces des agents de la distribution et des réseaux petits et grands mais aussi celles de la production, dans un mouvement d'ampleur coordonnée avec coupures ciblées et maîtrisées, et ce, jusqu'au retrait du projet.

Evidemment, ceci est rendu difficile lorsque depuis des années a été accréditée l'idée que « il est devenu impossible de recourir aux coupures, c'est trop impopulaire » (l'appui des français au mouvement en mai-juin 2004 montre à quel point cette affirmation est fausse quand l'enjeu est la privatisation) et que certains dirigeants syndicaux ont privilégié la reconnaissance institutionnelle par les Directions et refusé de forger les outils nécessaires pour un combat qui s'annonçait, de plus en plus, comme très dur. Cela suppose aussi de s'aguerrir avec beaucoup de sang-froid pour réagir par l'action offensive, et non par des positions défensives, aux provocations et manipulations politico-médiatiques (comme celle de la deuxième coupure de la Gare St Lazare où Roussely a fait très immédiatement son show avec le président de la SNCF en accusant les grévistes alors qu'il est avéré qu'il s'agissait d'une manipulation contre eux menée par des auteurs douteux externes).

Les personnels savent bien que l'objectif n'est pas de mettre la France constamment dans le noir avec une grève illimitée, ce qui n'est pas tenable. Au contraire, ils savent inventer de nombreuses formes d'actions, très efficaces et populaires, dont la généralisation bien orchestrée et bien coordonnée, avec montée en puissance est capable d'aboutir au but (alors que ceci n'a même pas été tenté)

Avec ces conditions et sans doute d'autres, avec la construction d'un tel rapport de forces, nous pensons qu'il est possible de gagner et a minima de stopper la mise en bourse d'EDF. Mais, cet automne, avant la date qui sera annoncée pour celle-ci, ces conditions peuvent-elles être réunies, ce rapport de forces peut-il être construit ? La réponse à la question dépend de nous tous, de la création d'une nouvelle dynamique, d'une nouvelle détermination, en surmontant la démoralisation de l'été et de l'automne 2004.

Si cela n'est pas possible, alors il faut prendre rendez-vous dès maintenant devant l'ensemble des citoyens par le maximum d'actions d'information spectaculaires, rendues visibles par des coupures (notamment le jour de l'ouverture des achats d'actions EDF). Ce qui n'a pas été fait pour GDF.

Il s'agit de prendre rendez-vous pour 2007, pour les élections présidentielles et législatives, en affirmant clairement que tout sera fait pour sanctionner les politiques privatiseurs et pour provoquer une alternance par une majorité qui s'engagera pour qu'EDF et GDF redeviennent des entreprises publiques, au service des citoyens et de l'intérêt général, dotées ensemble d'un projet social et industriel de service public.

Ensuite, il restera 18 mois pour agir d'ici les élections de 2007 afin que se mette en place la coalition de forces politiques, sociales et citoyennes qui mettra en oeuvre ces objectifs, pour les appuyer et les ancrer au niveau local, régional et national. D'ici là, bien sûr, il ne faudra pas rester inactifs dans les entreprises et il faudra combattre les politiques des directions privatiseuses, avec leur cortège de remises en cause et de destructions. Il conviendra de réduire au maximum leurs marges de manœuvre dans tous les domaines. A cet égard, sur le plan limité du fonctionnement des sociétés cotées en bourse, soulignons l'intérêt de l'initiative qui a été prise de créer une association d'agents et de citoyens actionnaires de GDF (qui sera sans doute étendue à EDF si nécessaire) qui se propose de créer « un contre pouvoir puissant » en agissant dans les assemblées générales d'actionnaires et par les médias vis-à-vis des

citoyens, pour rendre présente une alternative « service public et intérêt général » à la stratégie et à la gestion « boursière » de l'entreprise.

ooooo

Au final, l'analyse détaillée des faits nous conduit aux trois conclusions que nous avons énoncées au début de ce document:

- les échecs cumulés, constatés ou à venir, n'arrêtent en rien la furie des privatiseurs
  - les propositions alternatives existent et sont claires
  - il faut créer un rapport de force et gagner, au plus tard par une alternance hardie en 2007
- La suite dépend de chacun d'entre nous

ooo

*Ce document a été rédigé et travaillé par des cadres dirigeants d'EDF et GDF qui ne peuvent sortir de l'anonymat et qui signent sous le nom collectif de Jean Marcel Moulin.*

## **Annexe 1 :**

### **Rapport de la Cour des Comptes Janvier 2005**

#### **Le démantèlement des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs**

(Cf : <http://www.ccomptes.fr/Cour-des-comptes/publications/rapport/nucléaire> ).

Extraits (soulignés par nous)

### **3. Interrogations et incertitudes actuelles**

#### **I. les provisions sont-elles suffisantes ?**

(Page 14)

Au chapitre des incertitudes, figure le coût du stockage profond, puisqu'il est évalué par les exploitants par référence à l'évaluation de 1996 de l'Andra (ou une référence de niveau équivalent), alors que l'évaluation faite en 2003 par l'Agence est supérieure dans un rapport de 1,4 à 2,3 pour s'en tenir aux hypothèses médianes des deux scénarios les plus probables : les différences résultent essentiellement des hypothèses relatives aux déchets vitrifiés et à l'éventualité d'un stockage direct des combustibles usés. Ces interrogations, qui sont l'enjeu d'un groupe de travail actuellement mené par le ministère de l'industrie, méritent d'être levées, car le supplément correspondant à la fourchette précitée varie de 5 à 18 Md€

Sur les causes futures d'évolution

Dans l'hypothèse de la continuité de l'actuel programme électronucléaire, la valeur brute des provisions en 2003, qui est partagée environ pour moitié entre provisions pour démantèlement et provisions pour fin de cycle, est susceptible d'évoluer pour diverses raisons :

- à la baisse, si de nouvelles techniques plus performantes sont mises en œuvre ;
- à la baisse, si des réacteurs de nouvelle génération devaient succéder sur les mêmes sites aux actuels réacteurs, en raison de la diminution induite des frais de surveillance ;

- à la hausse, si les obligations de sûreté nucléaire devenaient plus exigeantes.

Hormis ces causes de baisse ou de hausse, les provisions pour démantèlement ne devraient pas être modifiées en valeur brute, à la différence des provisions de fin de cycle, qui varient en fonction du volume de déchets, lui-même lié à l'activité productive future.

C'est EDF, qui est la plus concernée, car ses provisions de fin de cycle augmenteront au fur et à mesure de l'irradiation des combustibles et diminueront avec les reprises résultant du retraitement effectif, des combustibles usés et de la réalisation du stockage profond.

Sur l'actualisation et l'information financière

L'actualisation, au demeurant rendue obligatoire à compter de 2005 par les normes comptables internationales, s'impose pour retracer des dépenses parfois très éloignées dans le temps. Pour l'industrie nucléaire, l'importance des montants en jeu, et l'impossibilité de faire des comparaisons font que les comptes ne sont pas directement lisibles. Toute augmentation d'une charge, si elle est éloignée dans le temps, pèse peu. A l'inverse, tout décalage dans une opération entraîne un allègement immédiat de la provision : aussi, la tentation pourrait-elle être grande d'utiliser ce levier pour améliorer la présentation des comptes en repoussant les échéances. Les montants bruts des provisions ont, seuls, une signification concrète, puisqu'ils représentent en euros courants le montant total des prestations à réaliser : c'est une des raisons pour lesquelles la Cour préconise qu'en matière de provision dans le domaine nucléaire, la valeur brute soit indiquée systématiquement, la différence entre les deux valeurs brute et nette permettant d'apprécier l'étalement dans le temps des prestations. Une telle information pourrait être donnée dans l'annexe des comptes sous forme d'un tableau détaillant les principales provisions.

Cette dernière proposition suppose que l'information financière soit améliorée et qu'un détail plus grand soit donné sur la structure des charges nucléaire futures. Malgré des progrès récents, l'information financière donnée par le CEA reste insuffisante. Quant à EDF, elle avait, en 2002, fourni des évaluations pour chacune des principales provisions, dans ses comptes sociaux, alors diffusés en même temps que les comptes consolidés ; en 2003, ses comptes sociaux se limitent, comme les comptes consolidés, à deux montants en valeur actualisée, les provisions pour la déconstruction (centrales et derniers cœurs) et la fin de cycle.

Par ailleurs, l'éloignement dans le temps des charges à financer plaide en faveur d'un taux d'actualisation prudent, fondé non pas sur le taux de rentabilité de l'entreprise, qui n'aurait pas de signification sur le long terme, mais sur le taux de rentabilité de placements sans risque. C'est ainsi qu'ont procédé le CEA et EDF en adoptant respectivement un taux net, hors inflation, de 2,5 % et 3 %. Une telle différence n'est pas justifiée et il est d'ailleurs prévu que les trois exploitants harmonisent leur taux en 2005.

Enfin, on ne peut que regretter l'absence d'un plan comptable particulier applicable aux entreprises de l'industrie nucléaire, ce qui a pour conséquence une grande hétérogénéité des comptes produits.

(Page 15)

## II – Le financement est-il assuré ?

La question du financement est triple :

- 1) l'exploitant aura-t-il la capacité financière de répondre à ses obligations ?
- 2) faut-il prévoir un financement sécurisé permettant de faire face à l'insolvabilité, voire à la disparition de l'exploitant ?
- 3) qui (quelle génération ?) doit supporter le coût du financement ?

Ces questions sont actuelles, et la Cour constatait déjà dans son rapport public pour 1998 : " La recherche des formules les plus adéquates, éventuellement spécifiques au secteur nucléaire, doit être engagée dès maintenant. Elle doit laisser aux entreprises toutes les responsabilités qui leur incombent sur le plan technique et industriel. Elle doit s'inspirer de l'équité entre les générations et ne pas faire reposer sur les consommateurs ou contribuables de demain le paiement des charges déjà prélevées sur les consommateurs d'hier et d'aujourd'hui ".

Sur la question de la capacité financière, les principaux exploitants nucléaires présentent des situations contrastées :

- les sociétés du groupe Areva disposent d'un niveau d'actifs dédiés, que l'on peut estimer suffisant ;
- EDF, du fait de son endettement, ne dispose que d'un embryon d'actifs dédiés par rapport à la masse à financer et tout repose sur sa capacité à disposer d'actifs suffisants ;

- au CEA, deux fonds spécifiques ont été créés : un fonds pour les installations civiles par affectation d'une partie des dividendes et du capital d'Areva et un fonds pour les installations défense : le premier devra être ajusté aux besoins, tandis que le second est toujours en gestation.

Sur la question du financement sécurisé, la situation des principaux exploitants est similaire en droit dans la mesure où les actifs 'dédiés aux opérations futures restent internes. Néanmoins, en pratique les modes de gestion sont très différents, allant de l'absence de règles formalisées chez EDF à l'établissement d'un fonds dédié spécifique au CEA en passant par la création, rendue publique, d'un comité de suivi de la couverture des charges de démantèlement et d'assainissement chez Areva. Les divers moyens pour sécuriser les actifs dédiés, comportant notamment la création de fonds externalisés, devraient être étudiés, afin de garantir au mieux l'Etat, responsable de dernier rang.

Sur la question du rattachement du financement, si les dotations aux provisions ont pour but de rattacher la charge de démantèlement aux biens et prestations de l'année à laquelle ils se rapportent<sup>(2)</sup>, cet exercice vertueux doit, pour trouver sa pleine signification, s'accompagner d'un financement approprié. En effet, si la dépense ne peut être financée le moment venu que par le biais d'un endettement supplémentaire, la charge du démantèlement sera reportée sur des exercices ultérieurs, c'est-à-dire les consommateurs futurs.

**Sans mécanisme de sécurisation, le risque existe, dans le cadre d'une ouverture du capital d'Areva et d'EDF dans des marchés devenus fortement concurrentiels, que les conséquences financières de leurs obligations de démantèlement et de gestion de leurs déchets soient mal assurées et que la charge en rejaillisse in fine sur l'Etat.**

(2) Le kWh produit doit supporter des charges futures qui lui sont imputables.

....

## Annexe 2

### Extraits de notre contribution de Novembre 2003

#### Propositions pour EDF et GDF

##### **Axe N°1: une refondation citoyenne: un nouvel ancrage et une politique au service des usagers-citoyens**

Les citoyens-usagers étant les propriétaires d'EDF et GDF, ils doivent être les premiers bénéficiaires de leur activité.

Cela passe d'abord par le retour, dans tous les domaines, aux principes des cinquante premières années: une recherche constante d'efficacité dans la durée, de surplus de productivité en coût et en qualité des services, qui doivent être reversés intégralement dans des baisses de prix régulières et des améliorations de qualité dûment mesurées. Dans ce dernier domaine, deux priorités: a) l'accès plus facile et plus large aux services pour tous, en particulier pour les zones et pour les personnes les plus défavorisées (c'est cela, aussi, la démocratisation) b) l'engagement d'une vraie révolution en matière de politique "commerciale": en finir avec l'objectif de "développement" des ventes; lui substituer l'objectif de "réduction des factures avec accroissement du confort" (par une vraie action, généralisée et gratuite, de maîtrise de la demande, comme par exemple, faire disparaître en quatre ans le chauffage électrique de mauvaise qualité et lui substituer le chauffage gaz efficace, comme l'action pour une amélioration de la qualité des constructions, comme une politique "air frais" de limitation de la climatisation et de satisfaction de ces besoins nouveaux par la ventilation et le conditionnement, etc ..)

Cette politique ne peut qu'avoir aussi des retombées importantes en direction des autres clients, professionnels et grands clients avec une trajectoire de prix à la baisse et des services en amélioration.

EDF et GDF doivent également en finir avec ce mouvement constant de dépossession des citoyens-usagers de leur pouvoir de propriétaires aux dépens d'une technocratie dirigeante autrefois issue des Corps d'Etat et récemment, à EDF sous l'actuelle présidence, élargie à des technocraties de firmes privées extérieures.

Au sommet, dès l'origine, le Conseil d'Administration a été fondé sur le "tripartisme" Etat-Usagers-Syndicats, mais il s'agissait de représentants "désignés". Un grand progrès a été accompli plus tard lorsque les représentants syndicaux ont été élus par l'ensemble des salariés. Un nouveau pas qui va de soi doit être fait, en avant dans la démocratisation,

par l'élection au suffrage universel des représentants des usagers-citoyens sur un programme et des listes nationales parrainées par des organisations représentatives, avec des règles précises de compte-rendu de mandat et d'information au cours de celui-ci et ... des moyens donnés à ces élus pour accomplir leur mission et ne pas se retrouver caution de décisions prises hors Conseil. Et l'objection de la difficulté d'organiser ce vote ne tient pas quand on sait que, dans de nombreux pays démocratiques, les élections politiques nationales sont l'occasion d'élire en vote séparé nombre d'autres représentants.

Au plan de la Distribution, mixte EDF-GDF, la loi de 1946 avait prévu la mise en place d'Etablissements Publics Locaux (maille plus ou moins départementale) dans lesquels les collectivités locales et les deux entreprises publiques disposaient du pouvoir. La maille départementale reste une maille démocratique proche du citoyen qui s'est renforcée encore avec ses attributions nouvelles. Elle est aussi historiquement la maille d'organisation de la Distribution qui permet l'intégration efficace des activités "clientèle-réseaux locaux-collectivités locales". C'est donc sans doute à ce niveau que peut être le mieux franchi le nouveau pas en avant à faire dans le rôle nouveau des usagers-citoyens, en mettant en place des Conseils d'Administration de la Distribution EDF-GDF pour cette maille départementale. Aujourd'hui, le rôle conjoint des élus locaux et des représentants des citoyens-consommateurs apparaît nécessaire et il est une condition pour combler le déficit démocratique en matière de services publics. Mais il est clair que ces derniers doivent désormais être également élus et sur la base d'un programme (comme pour le plan national). Quant à la nature des pouvoirs de ces Conseils d'Administration, à la répartition des pouvoirs entre les niveaux national et local, la loi devra les préciser en tenant compte du nécessaire équilibre entre les nécessités et les résultats de l'intégration nationale et les actions et moyens qui doivent être décidées et engagées au plan local pour la satisfaction des usagers.

Pour rendre effectifs ces nouveaux pouvoirs à donner aux élus locaux et aux élus citoyen-consommateurs, encore faut-il qu'ils disposent des moyens de préparer leurs décisions. A cet égard nous pensons que les propositions de mise en place d'Observatoires indépendants (au plan national et départemental) des services publics EDF et GDF sont indispensables, en prêtant une grande attention à la diffusion de leurs conclusions par une information directe auprès de chaque usager-citoyen.

Bien des personnes, de gauche comme de droite, ont levé les bras au ciel devant de telles propositions qui sont pourtant formulées ici et là depuis fort longtemps. Nous souhaitons rappeler ici deux choses: a) la mise en place d'élections en matière d'enseignement public en France pour l'école élémentaire, les collèges, lycées et universités était aussi apparue comme un chambardement inutile et pourtant, aujourd'hui, même avec ses imperfections qui resteraient à corriger, personne, pas même les libéraux, n'avancerait l'idée de supprimer cette avancée, b) on ne peut plus se contenter de parler de "démocratisation" des services publics à coup d'invocation comme cela a été fait trop souvent depuis 1946, ou laisser croire que démocratisation=pouvoir plus grand aux organisations syndicales, comme certains l'ont fait depuis trop longtemps: le moment est venu de constater que le fossé n'a jamais été aussi grand entre, d'une part, EDF et GDF et, d'autre part, les citoyens-usagers, et que, pour sortir du fossé dans lequel les pilotes de ces entreprises les ont renversés, il faut faire un saut qualitatif en faisant appel à la puissance de la démocratie, en donnant de nouveaux droits aux citoyens

## **Axe N°2: un projet industriel ayant pour but la diversification et la sécurité énergétiques et, pour moyen, la fusion EDF-GDF**

La privatisation d'EDF et GDF sera synonyme, si nous la laissons faire, de la perte de deux outils publics majeurs de la politique énergétique française. Qu'on se souvienne! EDF, c'est l'électrification complète du pays, la mise en valeur de la rente hydraulique, l'efficacité industrielle de la politique des paliers thermiques pour la production classique puis nucléaire et de la politique de sûreté pour l'exploitation du nucléaire, l'édification d'un réseau de grand transport 400kV et d'un système d'exploitation efficaces. GDF c'est la reconversion des usines à gaz au charbon, la gazéification au gaz naturel du pays qu'il faut achever, un réseau de gazoducs grands et petits dans toute la France et un savoir-faire majeur dans la politique d'approvisionnement et de coopération avec les autres compagnies gazières (l'allemand Rhurgas en particulier) et les pays producteurs (Algérie et Norvège).

Construire tout cela a nécessité une logique d'intérêt général, d'entreprise publique, pour la minimisation des coûts et pour la sécurité, rejetant le critère du profit en réalisant des investissements de long terme. Non pas qu'aucun acteur privé n'aurait pu atteindre certains de ces objectifs, mais pour savoir à quels surcoûts, il suffit de se retourner vers les exemples de nombre des pays étrangers, y compris en Europe.

Aujourd'hui, tous les marchés énergétiques sont dominés par des acteurs de grande taille, dans un contexte où la libéralisation se traduit par toujours plus de concentrations. Privatiser GDF, tout le monde le sait, c'est programmer sa disparition avec son démantèlement entre l'amont, achats et commercialisation en gros avec un pétrogazier, et l'aval qui ne pourra survivre qu'en proposant une offre conjointe électricité-gaz (soit EDF privé, soit Suez-Tractebel et/ou un privé espagnol et ENEL, privé italien). Privatiser EDF, ce sera, si la garantie de la présence de l'Etat dure, la mise en

coupe réglée (la vache à lait) de la rente nucléaire et de ses clients domestiques qui resteront quasi-captifs, au profit de la bancassurance française.

Mais comme "presser le citron" n'est pas une politique industrielle, la logique de la situation voudra que EDF passe sous influence puis sous contrôle managérial d'une firme d'envergure qui aura, elle, démontré sa capacité à mettre en œuvre une politique industrielle. Et alors on nous désignera logiquement la firme électricité-gaz EON-Rhurgaz qui aura réussi, comme la seule entreprise ayant ce potentiel. Ce n'est pas de la fiction: n'oublions pas que certains désignent Siemens comme devant être la firme européenne en charge du pilotage industriel des biens d'investissements électriques, (merci pour Alstom!) y compris du futur nucléaire.

Avec pour alternative une sous-solution dégradée que serait Suez, si cette firme accédait un jour au rang d'industriel, alors qu'elle ne sait être, jusqu'à présent, que le spécialiste (certes, mondial) de la gestion des situations de capture de rentes publiques concédées par les politiciens, dans le dos et aux dépens des citoyens.

Conclusion: ne rien faire, comme le gouvernement précédent, ou privatiser comme le nouveau gouvernement le veut, conduira à la liquidation de ces outils du patrimoine national que sont EDF et GDF. Le Président de la République s'en rend-il compte? Accepte-t-il ainsi d'être celui qui va organiser le déclin de la France dans ce domaine où elle excellait? Aujourd'hui Péchiney, demain matin GDF et l'après midi EDF?

Aura-t-il l'un de ces sursauts qu'il a pu avoir, comme dans la question de l'Irak, contre une opinion très répandue dans son propre camp?

**Aujourd'hui, une seule solution s'impose contre la destruction et le déclin programmé que sont les privatisations d'EDF et GDF: réaliser la fusion EDF-GDF, créer une entreprise publique (un EPIC) en charge de la mise en œuvre de la politique définie ci-dessus dans l'axe N°1 et de la politique énergétique du pays.**

Il n'appartient pas à EDF-GDF de définir la politique énergétique du pays. En ce domaine, ce sont les citoyens, par un processus démocratique de choix, qui seuls peuvent le faire. Et nous-même n'avons pas la prétention de le faire. Tout au plus est-il de notre responsabilité, avec ce que nous savons, d'alimenter ce débat citoyen.

La situation énergétique en France et en Europe est avant tout marquée par trois faits majeurs: la domination des hydrocarbures (pétrole et gaz), le gaspillage énergétique généralisé, la dépendance croissante vis-à-vis des importations d'hydrocarbures et des acteurs géants que sont les pétro-gaziers dominants. Ces trois faits mettent en danger la garantie d'un approvisionnement sûr et à bas prix, gagé par la diversification des sources et leur sécurisation par la coopération mutuelle, mais aussi l'avenir de la planète, avec d'ores et déjà le réchauffement climatique qui a une réalité, et qui doit conduire à des politiques publiques audacieuses appliquées par les outils que sont des entreprises publiques.

Un consensus citoyen fondamental pourrait être trouvé en France sur les quelques points suivants:

-2.1 conduire en tous domaines, comme une cause nationale, une politique de réduction importante de la demande d'énergie (pétrole, gaz, électricité) (cf axe N°1).

-2.2 diversifier les sources de production en France, en décentralisant au maximum les systèmes énergétiques: développement maîtrisé et démocratique des ENR aux moindres coûts (à l'opposé de l'éolien actuel, technocratique et surpayé au profit des firmes constructrices); engagement de centrales électriques gaz de taille moyenne en région, garanties de disponibilité en cas d'aléas climatiques (canicule, tempêtes, hivers très froids)

-2.3 laisser ouverte et construire l'option nucléaire du futur: pour la production de masse d'électricité qui restera, de nouvelles centrales seront encore nécessaires, mais avec les politiques ad-hoc ci-dessus, les besoins de développement et de renouvellement du parc nucléaire français ne se présenteront pas avant 10-15 ans, voire 15-20 ans; le type de centrale EPR que le gouvernement veut engager n'apporte que très peu de progrès en sécurité et, surtout, EPR sera encore une filière sale en déchets. Contre le démantèlement de la recherche publique française du CEA, il est nécessaire que s'engage le développement industriel d'une filière intrinsèquement sûre et propre en déchets, avec des centrales de plus petite puissance, projet très sérieux qui devrait apporter une forte contribution à la lutte contre les effets de serre et le réchauffement climatique et qui permettrait de traiter les déchets des filières actuelles.

-2.4 faire de la nouvelle Electricité et Gaz de France (EGF, nom que nous préférons à Energie de France, terme impérial et excessif, car le mot énergie couvre également le pétrole), l'acteur public français garant de la diversification gaz sûre et bon marché.

A l'aval, près de l'utilisateur, par la distribution mixte, efficace et citoyenne. A l'aval, également, pour le gaz qui sera nécessaire à la production d'électricité, dont le volume dépend d'une part, des résultats de la politique d'économie d'électricité à engager et, d'autre part, de la réussite ou non d'un programme de nouveau nucléaire sûr et propre. A l'amont, à l'achat du gaz, en déployant, en Europe et dans les zones proches, la stratégie autonome de diversification et de sécurité d'approvisionnement qui est nécessaire pour ne pas avoir à se plier aux gigantesques acteurs pétro-gaziers anglo-américains. (Total, firme d'origine française, a 35% d'actionnaires anglo-saxons et plus de 2/3 d'actionnaires



étrangers; ses intérêts pétroliers et cet actionnariat la conduisent à des marges de manœuvre très réduites par rapport aux pétrogaziers anglo-saxons)

En réalisant la fusion EON-Rhurgas entre leur premier électricien et leur premier gazier, les allemands ont bien compris ce qu'un nouvel ensemble intégré de ce type pouvait leur apporter. Notamment, la coopération très forte réalisée avec Gazprom, le très grand gazier russe, qui contrôle les plus grandes ressources en gaz de la planète, est une politique autonome visant la sécurité d'approvisionnement et les garanties de prix pour leurs centrales électriques comme pour leurs clients gaz. La nouvelle EGF aurait les moyens et la dimension d'une telle politique, en premier lieu par une alliance stratégique avec EON-Rhurgas se concrétisant par des filiales communes ad-hoc. Ainsi, les conditions d'un axe stratégique franco-allemand seront réunies, au service d'une nouvelle politique de sécurité énergétique européenne et outil d'une géopolitique Europe-Moyen-Orient nouvelle.

Ceci d'autant plus que la partie française pourrait apporter de son côté des avantages importants: les russes seraient heureux de ne pas risquer de devenir dépendants de la coopération avec la seule Allemagne, l'extension de cette coopération à la Sonatrach (Algérie) et à Statoil (Norvège) avec qui GDF à des liens historiques privilégiés renforcerait la diversification et la sécurité; un nouvel espace de coopérations pourrait se déployer avec les républiques d'Asie centrale, l'Irak et l'Irak, qui disposent également de ressources gaz importantes. On mesure la force que représenterait cette alternative, (les milliards d'euros d'EDF de ses aventures à l'étranger feraient des milliers de kilomètres de gazoducs venant de ces pays producteurs), si nous ne voulons pas que ce soient les pétrogaziers anglo-saxons qui nous vendent à la fois le pétrole et le gaz, et qui fixent complètement leurs prix et leurs quantités, particulièrement lorsque cette énergie se sera substituée massivement dans les usages énergétiques.

### **Axe N°3: une refondation du pacte social:**

Jusqu'à ces dernières années, le pacte social fondateur entre le personnel et la nation a été clair. D'un côté, un statut conquis de haute lutte, aligné sur les meilleurs des entreprises électriques d'avant-guerre, mariant garantie de l'emploi, salaire modéré par rapport aux équivalents privés, retraite garantie en salaire différé d'inactivité financé pour l'essentiel par l'activité, consultation organisée des personnels et de leurs organisations syndicales. De l'autre, une disponibilité, une mobilité professionnelle et géographique, une mobilisation dans le service du public et des entreprises pour la sécurité, la réduction des coûts et l'accroissement de la qualité des services aux citoyens-usagers, aux collectivités locales et à tous les clients, professionnels et entreprises. Tels sont les fondements historiques du pacte social.

Déjà, depuis plusieurs années, sont poursuivies des politiques internes de privatisation de fait, anticipant la privatisation non faite. Une agitation fébrile de changements des organisations est déployée dans ce but, en rupture du pacte social, avec dégradation des conditions de travail, réductions imposées des personnels aux dépens de la qualité. Ces réformes de structures sont mises en œuvre par "une nouvelle race de managers" trop souvent sans connaissance des métiers, choisis pour leur docilité envers la hiérarchie, dé-professionnalisés, qui ne sont que les courroies de transmission du management supérieur nouveau qui instaure systématiquement des formes de pouvoirs autocratiques étrangères à EDF et GDF, et qui ne sont que les valets-acteurs de la privatisation qu'ils anticipent. C'est ainsi que la privatisation future est déjà à l'œuvre par cette privatisation autocratique du pouvoir qui commence par les présidences. Dans bien des cas, ce vent libéral interne, avec toutes ces réformes et contre-réformes (parfois au rythme de deux en trois ans!), conduit à la détérioration de la productivité et de la qualité de service, au point qu'il apparaît parfois que certains font le calcul cynique de favoriser ce déclin pour donner prises et arguments au mouvement extérieur de privatisation.

Refonder le pacte social, c'est revenir hardiment aux fondamentaux historiques rappelés ci-dessus et en finir complètement avec ce processus de privatisation interne.

A commencer, bien sûr, c'est une condition préalable, (cf fin du point 4 ci-dessus) par l'abolition du pouvoir personnel unique du Président qui est devenu aussi Directeur Général, par la mise en place d'un Conseil d'Administration-Conseil de Surveillance, distinct du Directoire exécutif, ayant un Président (distinct du Président du Directoire Exécutif) et les moyens d'orientation stratégique et de contrôle de sa mise en œuvre.

Autre évidence, en finir avec toutes les tentatives de remise en cause du statut du personnel, notamment de son système de retraite, nullement menacé dans son équilibre financier et qui peut être pérennisé facilement par des engagements de progrès de productivité dans la ligne des efforts historiques antérieurs.

Enfin, il va de soi que l'abandon du mouvement actuel des réformes de structures est vital car elles sont liées à la privatisation: toute nouvelle évolution des structures, de l'organisation doit être subordonnée à l'adoption, en haut, d'un nouveau projet historique fondateur. Au plan des Directions comme au plan des Unités (centrales, centres de distribution, unités de transport et des services centraux et de recherche) il faut enfin en venir (parfois revenir) à la pratique de la mise en débat dans le personnel et avec ses organisations syndicales, du projet de Direction et d'Unité et de son plan stratégique, élaborés en cohérence avec le projet d'ensemble du nouvel EGF. Ce sursaut de mise en débat

n'est pas une chimère, notre passé montre qu'il existe une attente et un potentiel formidable dans le personnel et une partie du management pour le conduire, grâce à l'expérience accumulée dans les CMP et Sous CMP (comités mixtes à la production), renouvelée par les lois Auroux et ensuite par certains processus mis en place lors des plans stratégiques d'il y a 5-10 ans.

Et il est sûr que les agents d'aujourd'hui, qui ont une exigence totale de démocratie, sont prêts et aussi capables que leurs anciens, à se mobiliser formidablement pour un nouveau projet historique , une fois que leurs combats, s'appuyant sur les usagers-citoyens, et à leur service, aura écarté la folie destructrice de ces privatisations-spoliations

ooooo